



Paris, le 14 avril 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'expérience des grands syndicats franciliens au service de la coopération internationale

À l'occasion du Salon des maires d'Île-de-France 2015, les présidents des grands services publics d'Île-de-France, André Santini (Sedif), Jean-Jacques Guillet (Sigeif), Hervé Marseille (Syctom), Jacques JP Martin (Sipperec), Frédéric Molossi (EPTB Seine Grands Lacs) et Maurice Ouzoulias (Siaap), signeront, le 14 avril prochain, un accord-cadre de partenariat dans le domaine de la coopération internationale.

Les grands syndicats urbains d'Île-de-France ont développé un savoir-faire et une connaissance importante des enjeux de l'énergie, de l'assainissement, de l'eau et des déchets à l'échelle francilienne.

À l'image de la complémentarité entre l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les projets de coopération mis en œuvre par le Sedif et le Siaap, ou entre le Sigeif et le Sedif pour l'alimentation électrique de stations de pompage, tous les domaines dans lesquels agissent ces institutions de coopération intercommunale sont au cœur des problématiques rencontrées dans le monde entier.

Leur expérience est donc un atout précieux pour d'autres collectivités et ONG à travers le monde, qui souhaitent développer des projets de coopération et d'action fondés sur l'échange des savoir-faire pour l'amélioration de l'accès des populations aux droits fondamentaux.

Aussi, le Sedif, le Sigeif, le Siaap, le Sipperec, le Syctom et l'ETPB Seine Grands Lacs ont-ils souhaité créer ou renforcer des synergies d'actions et de réflexions dans le domaine de la coopération internationale.

Au terme de la convention adoptée par leurs comités respectifs, ils s'engagent :

- > À coordonner leurs efforts sur des questions d'intérêt général liées à la coopération française dans leurs secteurs respectifs,
- > À favoriser la concertation et les échanges pour identifier et mettre en œuvre conjointement des actions de solidarité internationale,
- > À apporter leur concours technique et financier nécessaire à la mise en œuvre des projets,
- > À favoriser, le cas échéant, les échanges d'expérience entre collectivités françaises, autorités locales partenaires et opérateurs de projets.

Cette convention prolonge l'initiative prise dès 2012 par ces grands syndicats de se réunir en une conférence intersyndicale. Initiative visant à faire valoir la pertinence de leur modèle consensuel de gouvernance, précurseur de la coopération intercommunale à l'échelle de la métropole et garant de la qualité du service public au meilleur coût, au profit de l'usager.

Verbatims

> André Santini, président du Sedif (Syndicat des eaux d'Île-de-France) : « Il y a 30 ans, les élus du Sedif ont considéré comme un impératif moral de contribuer à l'amélioration à l'accès à l'eau potable dans le monde. Cet accord-cadre encourage les synergies et amplifie l'efficacité des moyens mobilisés. Sans doute illustre-t-il avec force le rôle de ces grands syndicats au moment où la Métropole du Grand Paris se constitue. »

- > Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) : « Cette convention conforte l'initiative prise dans la domaine de la coopération décentralisée par le Sigeif depuis dix ans déjà. Je m'en réjouis. En créant une dynamique nouvelle dans ce domaine, elle vient en outre démontrer l'action exemplaire, l'expertise et la pertinence des grands syndicats qui gèrent les services publics urbains d'Île-de-France. »
- > Hervé Marseille, président du Syctom (Agence métropolitaine des déchets ménagers) : « Je salue l'opportunité qu'offre la loi depuis peu au Syctom, de s'engager pleinement aux côtés des acteurs historiques de la coopération décentralisée, et combler ainsi le manque qui prévalait à ne pas traiter la gestion des déchets parmi les droits fondamentaux, au même titre que l'énergie, l'eau ou l'assainissement. Les populations pourront compter sur un front uni et légitime, capable de répondre à toutes les problématiques locales. »
- > Maurice Ouzoulias, président du SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) : « Cet accord important trouve un prolongement important aux actions de coopérations internationales conduites déjà par notre syndicat. Il construira de nouvelles synergies, fort du savoir-faire des grands syndicats urbains. Il donne sens aux valeurs de coopération et de solidarité internationale. Je m'en félicite. »
- > Jacques JP Martin, président du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) : « Cette convention va permettre au Sipperec de s'associer à des projets communs et de bénéficier de l'expérience, tout particulièrement celles du Siaap et du Sedif, des syndicats qui se sont lancés depuis longtemps dans le domaine de la coopération décentralisée. Cette coordination est une force pour promouvoir notre savoir-faire et celui de la francophonie au-delà de nos frontières. »
- > Frédéric Molossi, président de l'EPTB Seine Grands Lacs (Établissement public territorial du bassin de la Seine) : « Je me félicite de pouvoir associer l'EPTB Seine Grands Lacs à cette démarche concertée pour agir dans le cadre de la coopération décentralisée. Je suis persuadé que notre expertise en matière de prévention des inondations et d'étiage trouvera toute sa place dans les dynamiques qui naîtront de cette convention. »

Contact Presse

> Sedif

Benjamin Vacarie

01 53 45 42 13 b.vacarie@sedif.com

> Sigeif

Christine Marco

C.M.G. Partenaires Conseil. 06 88 86 83 49 christine.marco@cmgpc.fr

> Syctom

Patrice Furé

01 40 13 17 14 fure@syctom-paris.fr

> Siaap

Laurence Pellisson-Demoulin

01 44 75 44 12 laurence.pellisson-demoulin@siaap.fr

> Sipperec

Catherine Dumas

01 44 74 32 09 cdumas@sipperec.fr

> EPTB Seine Grands Lacs

Jean-François Magnien

jeanfrancois.magnien@seinegrandslacs.fr